



Pour diffusion immédiate : 15/09/2023

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

LA GOUVERNEURE HOCHUL SIGNE UNE LOI VISANT À RENFORCER LA LÉGISLATION NEW-YORKAISE SUR LES SIGNAUX D'ALARME

*La législation (S. 3436/A. 5835) exempte les demandes d'ERPO de la taxe sur le
numéro d'index*

La gouverneure Kathy Hochul a signé aujourd'hui une loi (S. 3436/A. 5835) visant à exempter les demandes d'ordonnance de protection contre les risques extrêmes de l'obligation de payer une taxe sur le numéro d'index. Cette législation renforcera la loi de l'État de New York sur les ordonnances de protection contre les risques extrêmes, également connue sous le nom de "loi drapeau rouge", qui empêche les personnes présentant des signes de menace pour elles-mêmes ou pour autrui d'acheter ou de posséder une arme à feu, quelle qu'elle soit. La loi « drapeau rouge » fournit des garanties procédurales pour s'assurer qu'aucune arme à feu n'est retirée sans respect du droit, tout en contribuant à prévenir des tragédies, comme la fusillade dans l'école de Parkland, en Floride, et la fusillade de masse raciste de Buffalo. Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle législation en juin 2022, le nombre d'ordonnances de protection contre les risques extrêmes a été multiplié par dix. Les New-Yorkais peuvent obtenir plus d'informations sur les ordonnances de protection contre les risques extrêmes [ici](#) et en visitant l'ordonnance de protection contre les risques extrêmes [Tableau de bord](#).

« Les lois sur les drapeaux rouges jouent un rôle essentiel dans la sécurité de nos communautés en permettant aux personnes concernées d'attirer l'attention sur des menaces potentielles, » **a déclaré la gouverneure Hochul.** « Ce texte législatif permettra aux New-Yorkais de prendre des mesures proactives pour prévenir les dommages et promouvoir la sécurité publique, grâce à une meilleure accessibilité et à une procédure plus simple. »

La législation (S. 3436/A. 5835) exempte les demandes d'ordonnance de protection contre les risques extrêmes de l'obligation de payer un numéro d'index. En supprimant cette taxe, la législation adoptée garantira qu'il n'y a pas d'obstacle financier pour les New-Yorkais qui veulent assurer la sécurité de leur communauté.

Le sénateur d'État James Skoufis a déclaré, « En éliminant les frais inutiles et onéreux associés aux demandes d'ordonnance de protection contre les risques extrêmes, cette législation permet aux dirigeants des communautés de prendre des

mesures préventives et de veiller à ce que les armes à feu ne tombent pas entre les mains d'individus dangereux. Je remercie la gouverneure Hochul d'avoir donné la priorité à la sécurité des New-Yorkais en signant ce projet de loi. »

Le membre de l'Assemblée Charles Lavine a déclaré, « Je remercie la gouverneure Hochul de continuer à améliorer ce système qui sauve des vies et de veiller à ce que, parmi les 22 juridictions qui ont des lois sur les drapeaux rouges, les lois de New York restent parmi les plus strictes de la nation. J'ai rédigé les premières ordonnances de protection contre les risques extrêmes il y a plusieurs années, à la suite d'une longue conversation avec Mark Barden, dont le fils Daniel, âgé de 7 ans, a été assassiné lors du massacre de Sandy Hook. J'ai parrainé cette législation à l'Assemblée parce que je ne suis pas prêt à sacrifier la vie de nos enfants et de nos familles au fléau de la violence insensée des armes à feu. »

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

[SE DÉSABONNER](#)